

Réunion du 12 octobre 2015

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACO-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96  
Nombre de présents : 89  
Nombre de votants : 91

L'an deux mille quinze, le douze octobre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

**ETAIENT PRESENTS** : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Daniel LASSALLE (suppléant de M. Michel LAURIO), Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Mathias DUCAMIN, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Guillaume HOURCADE (suppléant de M. Daniel BOULIN), Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Jacques LAULHÉ (suppléant de M. Francis LARROQUE), Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSÉ, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Emmanuel HANON, Jean-Pierre HOURCLE, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Dominique LALANNE, Fabien LARRIVIERE, Valérie MARQUEHOSSÉ, Bernard MELIANDE, Marie-Luce MUSEL, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Jean-Marc TERRASSE, Bernard TURPAIN, Héléne MARTEUILH, René LACABE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Franck VIREBAYRE-GASTON, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, David HABIB, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

**ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS** : Mmes et MM. Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Michel LAURIO, Daniel BOULIN, Michel JESER, Francis LARROQUE, Anthony BERBEL (pouvoir à Mme Corinne CARRIAT), Jeanne LUGA, Catherine LEYGUES (pouvoir à Mme Claire-Lise LAFOURCADE), Thierry LAFFITTE.

**SECRETAIRES DE SEANCE** : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

---

**RAPPORT N° 9 : SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS POUR DES MANIFESTATIONS  
SPORTIVES ET CULTURELLES ET/OU POUR LA LOCATION DE  
CHAPITEAUX : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DE  
L'ANNEE 2015**

**Rapporteur** : M. André CASSOU

Le 22 mai 2014, le conseil communautaire a adopté un règlement pour l'attribution d'aides financières aux associations de la communauté de communes de Lacq-Orthez pour la réalisation de manifestations sportives et culturelles et/ou pour la location de chapiteaux. Ce règlement autorise, entre autres, le bureau à instruire les demandes formulées par les maires, pour le compte d'une ou de plusieurs associations porteuses du projet, et prévoit que chaque attribution doit faire l'objet d'une délibération du conseil communautaire, étant précisé que cette subvention ne peut être versée que sur justificatifs.

Le bureau a émis un avis favorable de principe à l'octroi d'une subvention :

- à l'association Lous de la Saligue, de Labastide-Cézéracq, pour l'organisation d'un tournoi interrégional de basket qui s'est déroulé le 13 juin 2015 ;
- à l'association Les Genêts de Mesplède, pour l'organisation d'un tournoi de volley sur herbe à Arthez qui s'est déroulé les 19 et 20 juin 2015 ;
- au comité des parents d'élèves (CPE) de l'école de Loubieng pour la mise en œuvre d'une pièce de théâtre qui a été jouée par les élèves de Loubieng le 10 juin 2015 à la salle F. Planté d'Orthez ;
- au centre équestre d'Abidos pour l'organisation d'un concours hippique catégorie amateurs, qui s'est déroulé le 21 juin 2015 ;
- au foyer d'animation populaire Les Coméodians, de Sault-de-Navailles, pour l'organisation, les 4 et 5 juillet 2015, d'un festival de danses et chants traditionnels intitulé « Dancem per sauts et per branles » ;
- à l'association FRIDOM (Festival rural intercommunal d'Ozenx-Montestrucq) pour l'organisation d'une journée d'expression interculturelle qui s'est déroulée le 11 juillet 2015,
- à l'association Fête du Bois, de Lucq-de-Béarn, pour l'organisation, les 4 et 5 septembre 2015, de sa traditionnelle fête.

Les mairies des communes concernées ont communiqué les éléments financiers demandés qui ont été validés par le conseiller communautaire délégué à la vie associative.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'allouer :**

- 2 991,99 € à l'association Lous de la Saligue de Labastide-Cézéracq ;
- 3 000,00 € à l'association Les Genêts de Mesplède ;
- 3 000,00 € au comité des parents d'élèves (CPE) de l'école de Loubieng ;
- 3 000,00 € au centre équestre d'Abidos ;
- 3 000,00 € au foyer d'animation populaire Les Coméodians, de Sault-de-Navailles ;
- 3 000,00 € à l'association FRIDOM (Festival rural intercommunal d'Ozenx-Montestrucq) ;
- 3 000,00 € à l'association Fête du Bois de Lucq-de-Béarn.

- **d'imputer** les dépenses correspondantes sur les crédits prévus à cet effet.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 15/10/2015

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 15/10/2015